

Ministère d'État

Service Information et Presse

Monsieur Pierre W E R N E R
Ministre d'Etat, Président du Gouvernement

Monsieur Pierre Werner est né le 29 décembre 1913 à Saint-André, près de Lille (France), de parents luxembourgeois. Il fréquenta l'école primaire et secondaire à Luxembourg et après avoir passé une année au Cours Supérieur à Luxembourg en guise de préparation à l'étude du droit (1934-1935), il étudia à la Faculté de Droit de l'Université de Paris (1935-1937) et prit en même temps des cours à l'Ecole Libre des Sciences Politiques, établissement dont il possède le diplôme de fin d'études.

En janvier 1938, il passa son doctorat en droit à Luxembourg.

Pendant ses années universitaires, Monsieur Pierre Werner s'occupa d'associations estudiantines tant à Luxembourg où il était Président de l'Association des Universitaires Catholiques (1935-1937), que sur le plan international où il occupa le poste de Vice-Président de Pax Romana (1937).

Monsieur Pierre Werner débuta sa carrière professionnelle en 1938 comme avocat, mais il entra bientôt aux services de la Banque Générale du Luxembourg où il était occupé jusqu'en octobre 1944 au Secrétariat de la Direction après y avoir passé un stage pratique.

Durant l'occupation nazie, Monsieur Pierre Werner réussit à transmettre par l'intermédiaire d'une organisation de résistance un rapport sur la situation financière au Grand-Duché au Gouvernement grand-ducal en exil à Londres.

Après le retour d'exil du Gouvernement, à l'issue de la guerre, Monsieur Pierre Werner entra comme Attaché au Ministère des Finances. En 1945, il fut nommé Commissaire au Contrôle Bancaire, charge qu'il détint depuis 1949 conjointement avec celle de Conseiller de Gouvernement. En ces qualités, Monsieur Pierre Werner s'occupa activement de l'organisation du Contrôle Bancaire, du marché du crédit et de la collaboration financière internationale (Banque Mondiale, Benelux).

Le 29 décembre 1953, Monsieur Pierre Werner se vit confier le Portefeuille de Ministre des Finances après le décès de Monsieur Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement et Ministre des Finances.

Au début du mois de juin 1954, il se présenta aux élections lors des élections législatives comme candidat du Parti Chrétien-Social. Il fut élu dans la Circonscription Centre. Depuis juin 1954, Monsieur Pierre Werner était également Ministre de la Force Armée. Après la dissolution de la Chambre des Députés et les élections législatives de 1959, Monsieur Pierre Werner fut chargé de former le nouveau Gouvernement.



Le 2 mars 1959, il prêta serment comme Ministre d'Etat, Président du Gouvernement. Il détint encore la charge de Ministre des Finances et c'est en cette qualité qu'il représente le Grand-Duché de Luxembourg comme Gouverneur du Fonds Monétaire International auprès de la Banque Mondiale.

Monsieur Pierre Werner fut réélu aux élections législatives du 7 juin 1964. Le 9 juin 1964, il remit à la Souveraine la démission du Gouvernement et le 11 juin 1964, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse le reçut en audience pour le charger de la formation du nouveau Ministère. Après des pourparlers avec les dirigeants du Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois, un Gouvernement de coalition entre le Parti Chrétien-Social et le Parti Ouvrier Socialiste fut nommé.

Dans ce cabinet, Monsieur Pierre Werner avait dans ses attributions outre la Présidence du Conseil des Ministres, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Justice et le Ministère du Trésor. Comme Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Pierre Werner fut étroitement mêlé aux efforts tendant à surmonter la crise de la Communauté Economique Européenne au cours des années 1965 et 1966.

Sous sa présidence se réunit à Luxembourg en janvier 1967 la conférence qui devait mettre fin à la crise politique dans la collaboration des Six, ouverte en juin 1966.

Comme suite à des désaccords sur la politique militaire, le Gouvernement démissionna en novembre 1967. Monsieur Pierre Werner fut appelé une fois de plus à la présidence du cabinet remanié, dans lequel il détient encore le portefeuille du Trésor et celui de la Fonction Publique.

Le Gouvernement démissionna le 29 octobre 1968 en raison d'après controverses suscitées plus particulièrement sur le plan social par sa politique budgétaire.

Après les élections législatives anticipées du 15 décembre 1968, Monsieur Pierre Werner fut une fois de plus chargé de la formation du nouveau Gouvernement par Son Altesse Royale le Grand-Duc, après avoir accompli une mission d'information à la demande du Souverain en vue de la solution de la crise ministérielle.

Après une première série de négociations de coalition avec le Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois, un accord de coalition avait finalement été élaboré avec le Parti Démocratique le 27 janvier 1969.

Dans le nouveau Gouvernement, présenté à Son Altesse Royale le 3 février 1969, Monsieur Pierre Werner détient toujours la présidence ainsi que les portefeuilles de Ministre d'Etat et de Ministre des Finances.

Monsieur Pierre Werner a publié les textes de plusieurs conférences qu'il a faites devant des auditeurs étrangers sur la coopération européenne, notamment en matière monétaire et financière.

A la demande du Conseil des Ministres de la C.E.E. il assumait en mars 1970 la présidence d'un groupe spécial d'études pour l'établissement d'un plan par étapes d'union économique et monétaire dans la Communauté. Le groupe remit son rapport au mois d'octobre 1970. Ces travaux préjudèrent aux résolutions prises par le Conseil des Ministres des 8 et 9 février 1971 comportant un plan d'action tendant à réaliser l'union économique et monétaire au cours des dix prochaines années.

